



La Protection Sociale Complémentaire (PSC) : recommandation et action de la CGT

Attention ! Incertitude sur les dates de démarrage des nouveaux contrats

Vous commencez à recevoir des mails pour vous affilier à la MGEN, opérateur mutualiste ayant remporté le marché pour votre future mutuelle obligatoire.

Cette affiliation est à faire dans les 21 jours qui suivent la réception du mail de la MGEN.

L'affiliation ne signifie pas l'activation de votre nouveau contrat. Elle sert essentiellement à définir les termes de votre futur contrat : quels sont les membres de votre famille que vous souhaitez couvrir par ce nouveau contrat, quelles sont les options que vous souhaitez souscrire.

De même, cette démarche vous permet de demander une dispense concernant l'adhésion à ce nouveau contrat, si vous entrez dans les conditions dérogatoires.

Si cette affiliation, que vous devez personnaliser, n'est pas réalisée, alors une affiliation automatique sera effectuée. Mais, vous pourrez encore modifier tous les termes du contrat, par la suite, y compris demander une dispense.

Nous insistons : cette affiliation ne vaut pas démarrage de votre nouveau contrat MGEN. Depuis quelques jours, il y a une incertitude sur la date effective d'ouverture des droits, initialement prévue en 2025, puis reportée au 1^{er} mai 2026. Notre ministre, Philippe Baptiste, et son conseiller social, Franck Loureiro, nous ont confirmé que cette date pourrait être repoussée au 31 décembre 2026, pour des raisons d'économies budgétaires en prétextant de manière scandaleuse l'autonomie des opérateurs.

Nous vous recommandons donc, de faire votre affiliation dès que possible, mais de ne surtout pas résilier votre contrat de complémentaire santé actuelle.

Pour cela, il convient d'attendre que le ministère nous informe, via la MGEN ou d'une autre manière, de la date effective de démarrage de nos contrats MGEN.

Nous entreprendrons toutes les actions nécessaires, y compris juridiques, pour que les agents ne soient pas pénalisés.

Pour plus d'informations, [lisez le communiqué ici.](#)